



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Seine-Maritime

DEMANDE DE DUPLICATA DE CONTRAT

Vous souhaitez obtenir un duplicata de votre contrat d'apprentissage, pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir compléter toutes les rubriques du formulaire ci-dessous et nous retourner cette demande accompagnée d'un chèque d'un montant de 35 € à l'adresse suivante : Chambre de Métiers et de l'Artisanat 135 Bd de l'Europe 76043 ROUEN cedex. (Sans règlement aucune demande ne sera prise en compte).

A réception de ce formulaire, la chambre de métiers et de l'artisanat, dispose d'un délai de 15 jours pour répondre à votre demande, en vous adressant soit, un duplicata si votre contrat a été recensé dans nos registres, soit, un courrier vous informant que nous ne possédons pas d'information relative à la signature d'un contrat vous concernant.

A compléter en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Nom marital :

Date de Naissance :

Adresse Actuelle :

Code postal :

Ville :

Profession faisant l'objet du contrat :

Nom et prénom de l'employeur :

Date de début de contrat :

Fait à le :

Signature obligatoire

Nous vous rappelons à toutes fins utiles que la chambre de métiers et de l'artisanat ne dispose que des informations relatives à des contrats relevant du secteur artisanal et pour des entreprises occupants moins de 10 salariés